

Communiqués



Conseil des arts
et des lettres du Québec
Québec



NOTRE CULTURE, CHEZ NOUS, PARTOUT

Investissement d'un million de dollars pour des nouvelles bourses en création numérique

Québec, le 8 juillet 2015 – Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) lance son appel de projets pour la Mesure d'aide à la création et au développement de contenus culturels numériques originaux. Issue du Plan culturel numérique du Québec, cette mesure bénéficie d'un investissement de 1M\$ pour permettre aux artistes et aux écrivains de toutes disciplines de créer et d'innover dans l'univers numérique.

"Notre gouvernement est très fier d'offrir davantage d'aide directement aux créateurs. Avec le Plan culturel numérique que nous avons lancé en septembre dernier, nous accordons une place importante à la création. Cette nouvelle mesure permettra aux artistes de réaliser des oeuvres innovatrices qui favorisent un meilleur rayonnement de la culture québécoise sur la planète numérique", a mentionné M^{me} Hélène David, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française.

"Le CALQ se réjouit de cet investissement majeur consacré à la création numérique dans toutes les disciplines. Le numérique offre des possibilités infinies de création et de diffusion et nous sommes heureux de pouvoir soutenir nos artistes dans leur conquête de cet univers désormais indissociable de notre vie culturelle", a mentionné M. Stéphan La Roche, président-directeur général du CALQ.

La date d'inscription à la Mesure d'aide à la création et au développement de contenus culturels numériques originaux est fixée au **2 novembre 2015**. Les renseignements, les conditions d'admissibilité et le formulaire sont accessibles en ligne, à l'adresse suivante:

www.calq.gouv.qc.ca/artistes/numerique.htm.

Une démarche en progression

Cette mesure s'inscrit en continuité des actions du CALQ pour aider les milieux artistique et littéraire à réussir leur virage numérique et vient bonifier son offre de soutien.

Rappelons que le CALQ avait déposé en 2011 un [rapport](#) (*Faire rayonner la culture québécoise dans l'univers numérique – Éléments pour une stratégie numérique de la culture*), faisant suite à ses consultations auprès de la communauté artistique (@LON Arts et lettres – option numérique), dans lequel il proposait certains scénarios d'action qui ont trouvé écho auprès du gouvernement.

À propos du Plan culturel numérique

Le Plan culturel numérique, lancé en septembre dernier, est un plan visionnaire qui donnera les moyens aux artistes et écrivains ainsi qu'aux organismes culturels de créer et d'innover dans l'espace numérique. Il s'agit d'un investissement de 110 M\$ sur sept ans qui permettra d'assurer une présence croissante de la culture québécoise dans le contexte technologique actuel. culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca #PCNQ

À propos du Conseil des arts et des lettres du Québec

Le [CALQ](#) soutient dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts et des lettres et en favorise le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

- 30 -

Source

Christian O'Leary
Directeur des communications
et de la promotion des arts et des lettres
Conseil des arts et des lettres du Québec
Tél. : 514 864-2930 ou 1 800-608-3350
www.calq.gouv.qc.ca

← Retour à la page d'accueil